

16-02-22

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares tenue le lundi 22 février 2016 à 19 h 32, à la salle B-301 de l'école du Mistral, 254 avenue Ross à Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

Mmes Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA

Marie-Claude Hamel (à compter de 19 h 37; retard motivé)

Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire

Lise Lévesque

MM. Daniel Arsenault, vice-président

Raynald Caissy

Alain Rioux

Mario Ross

André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. Le directeur des Services des ressources humaines, M. Rock Bouffard, en remplacement de la directrice générale, Mme Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

Mme Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles

MM. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

Jean Papillon, directeur des Services éducatifs par intérim

Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

Mmes Madeleine Dugas, directrice générale

Mylène Thibault

MM. Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire

Michel Pineault

Invitée :

Mme Guylaine Pepin, conseillère cadre

16-02-22-196

MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il mentionne qu'en raison des ennuis de santé de M. Pierre Moreau, M. Sébastien Proulx a été nommé ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

M. Rioux mentionne que la directrice générale, Mme Madeleine Dugas, a dû s'absenter de la présente séance afin d'assister à une rencontre avec Hockey Bas-Saint-Laurent où il est question du transfert des programmes de hockey Midget Espoir et Bantam AAA. Il souligne qu'une conférence de presse se tiendra sur le même sujet le mardi 23 février 2016, à 11 heures, à l'école du Mistral.

16-02-22-197 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

16-02-22-198 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Le sujet abordé dans les questions soumises par le public est le suivant :

- Projet d'implantation d'une école alternative

Interventions des personnes suivantes :

- Mme Sarah Desjardins
- M. Jordan McMullin

16-02-22-199 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

Mme Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA, mentionne que la rencontre du comité de parents n'a pu avoir lieu en raison d'intempérie.

16-02-22-200 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions et correspondance des élèves;
4. Période de questions réservée au public;
5. Période réservée aux commissaires parents;
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. Décision :

- 7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 25 janvier 2016
 - Approbation
 - Suivis;
- 7.2 Engagement – Personnel de soutien régulier secteur général (Rock Bouffard);
- 7.3 Engagement – Personnel de soutien régulier secteur des services de garde (Rock Bouffard);
- 7.4 Antécédents judiciaires – Vérification par échantillonnage (Rock Bouffard);
- 7.5 Critères de sélection des projets de la mesure Réfection et transformation des bâtiments (RTB) pour 2016-2017 – Adoption (Carl Ruest);
- 7.6 Entente de partenariat avec la Caisse Desjardins de Mont-Joli – Protocole de visibilité Salle de spectacle René-Dupéré–Desjardins – Prolongation (Carl Ruest);
- 7.7 Campagne de financement à l'école de la Rose-des-Vents – Autorisation (Carl Ruest);
- 7.8 Campagne de financement à l'école des Sources – Autorisation (Carl Ruest);
- 7.9 Sécurité aux abords de l'école des Cheminots-des Quatre-Vents – Demande au Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (Carl Ruest);
- 7.10 Révision de la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire* – Pour consultation (Carl Ruest);
- 7.11 Révision budgétaire 2015-2016 et analyse des écarts (Marc Girard);
- 7.12 Voyage pédagogique d'élèves du CFPMM – Charente en France (Madeleine Dugas);
- 7.13 Voyage pédagogique d'élèves du CFPMM (affilié avec l'ITA de La Pocatière) – Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard (Madeleine Dugas);
- 7.14 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 amendé – Pour consultation (Cathy-Maude Croft);
- 7.15 Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école de la Colombe – Formation d'un comité d'analyse (Cathy-Maude Croft);
- 7.16 Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école du Portage–du Clair-Soleil – Formation d'un comité d'analyse (Cathy-Maude Croft);
- 7.17 Analyse du maintien ou de la fermeture de l'école Lavoie – Formation d'un comité d'analyse (Cathy-Maude Croft);
- 7.18 Demande de révision de décision (**huis clos**) (Cathy-Maude Croft);
- 7.19 Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative pour 2015-2016 - Modification (**huis clos**) (Madeleine Dugas);

7.20 Organigramme 2015-2016 - Modification (**huis clos**) (Madeleine Dugas);

7.21 Contrat de la directrice générale (**huis clos**) (M. Gaston Rioux);

7.22 Contrat du directeur général adjoint (**huis clos**) (M. Gaston Rioux);

8. Information

8.1 Rapport de la directrice générale;

8.2 Rapport du président;

9. Questions nouvelles

10. Seconde période de questions réservée au public;

11. Levée de la séance.

DÉCISION

16-02-22-201 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2016 – APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2016 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

16-02-22-202 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2015-2016;

ATTENDU que la personne salariée a complété avec succès sa période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la Procédure relative à l'appréciation du rendement en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu de procéder à l'engagement de la personne suivante :

- Noémie Lambert, technicienne de travaux pratiques, école Paul-Hubert, à raison de 31,50 h par semaine à compter du 21 janvier 2016.

16-02-22-203 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE

ATTENDU la liste des postes dans le secteur des services de garde 2015-2016;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la

convention collective du personnel de soutien et à la Procédure relative à l'appréciation du rendement en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par Mme Karène Langlois et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Nelly Guimond, technicienne en service de garde, service de garde Les Moussons de l'école des Alizés, à raison de 35 h par semaine à compter du 8 janvier 2016;
- Julie Fortin, éducatrice en service de garde, service de garde Les amis de Fabien, de l'école de l'Écho-des-Montagnes, à raison de 20 h par semaine à compter du 27 janvier 2016;
- Julie Lavoie, éducatrice en service de garde, service de garde Les Moussons de l'école des Alizés, à raison de 19,16 h par semaine à compter du 7 février 2016;
- Cathryn Gosselin, éducatrice en service de garde, service de garde La Gardami de l'école du Grand-Pavois-de-Sainte-Agnès, à raison de 10 h par semaine à compter du 18 février 2016.

16-02-22-204 ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES – VÉRIFICATION PAR ÉCHANTILLONNAGE

ATTENDU les articles 9.1.4 et 10.1.4 de la *Politique relative à la probité et vérification des antécédents judiciaires*;

ATTENDU les discussions au comité plénier du 22 février 2016;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de procéder à la vérification par échantillonnage des antécédents judiciaires de 65 membres du personnel, et ce, au cours de l'année scolaire 2015-2016. L'identification des personnes visées par la vérification se fera en priorisant les personnes affectées principalement auprès des élèves.

16-02-22-205 CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS DE LA MESURE RÉFECTION ET TRANSFORMATION DES BÂTIMENTS (RTB) POUR 2016-2017 – ADOPTION

ATTENDU les critères d'évaluation des besoins de «réfection et de transformation des bâtiments» dans le cadre du budget d'investissement présenté pour l'année 2016-2017;

Il est proposé par Mme Lise Lévesque et résolu d'adopter les critères de sélection définis dans le document «Mesure réfection et transformation des bâtiments - Critères de sélection des priorités pour l'année 2016-2017», tel que présenté par le directeur des Services des ressources matérielles.

16-02-22-206 ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE DESJARDINS DE MONT-JOLI – PROTOCOLE DE VISIBILITÉ SALLE DE SPECTACLE RENÉ-DUPÉRÉ–DESJARDINS – PROLONGATION

ATTENDU l'entente signée en 2011 avec la Caisse Desjardins de Mont-Joli dans le dossier de la réfection de l'auditorium de l'école du Mistral

appelé maintenant, en vertu de cette entente, «Salle de spectacle René-Dupéré– Desjardins»;

ATTENDU que le plan de visibilité inclus dans cette entente venait à échéance le 31 décembre dernier;

ATTENDU que, pour diverses raisons hors du contrôle de la Commission scolaire, ce plan de visibilité n'a pu être déployé complètement;

ATTENDU que la Commission scolaire reconnaît l'importance de l'apport de la Caisse Desjardins de Mont-Joli dans le projet de réfection de la salle;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu de prolonger le terme du volet «plan de visibilité» de l'entente jusqu'au 30 juin 2018, et ce, sans frais supplémentaires pour la Caisse Desjardins de Mont-Joli.

16-02-22-207 CAMPAGNE DE FINANCEMENT À L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS – AUTORISATION

ATTENDU l'organisation d'une campagne de financement à l'école de la Rose-des-Vents pour permettre de poursuivre l'aménagement de la cour de l'école;

ATTENDU que les organisateurs de cette campagne ont ciblé la vente de produits particuliers ayant fait leurs preuves dans l'espoir d'augmenter l'attrait et de mousser les ventes;

ATTENDU que des fournisseurs précis ont été choisis pour la qualité de leurs produits, leur bonne collaboration dans le processus et la possibilité pour l'école d'acheter localement;

ATTENDU que dans ces circonstances, le respect des processus d'acquisitions prévus à la *Politique sur l'acquisition des biens et services* ne servirait pas l'intérêt de l'école;

ATTENDU l'article 13.3 de la *Politique sur l'acquisition des biens et services*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser la direction de l'école de la Rose-des-Vents à procéder à des négociations de gré à gré avec le fournisseur qu'elle a identifié, dans le but d'acquérir le produit précisé dans sa demande, uniquement pour les fins de sa campagne de financement 2015-2016.

16-02-22-208 CAMPAGNE DE FINANCEMENT À L'ÉCOLE DES SOURCES – AUTORISATION

ATTENDU l'organisation d'une campagne de financement à l'école des Sources pour permettre la tenue d'activités profitant aux élèves de cette école;

ATTENDU que les organisateurs de cette campagne ont ciblé la vente de produits particuliers dans l'espoir d'augmenter l'attrait et de mousser les ventes;

ATTENDU qu'un fournisseur a été choisi pour la qualité de ses produits spécialement préparés pour des campagnes de financement, sa

bonne collaboration et pour permettre une simplification du processus pour l'école;

ATTENDU que dans ces circonstances, le respect des processus d'acquisitions prévus à la *Politique sur l'acquisition des biens et services* ne servirait pas l'intérêt de l'école;

ATTENDU l'article 13.3 de la *Politique sur l'acquisition des biens et services*;

Il est proposé par Mme Lise Lévesque et résolu d'autoriser la direction de l'école des Sources à procéder à des négociations de gré à gré avec le fournisseur qu'elle a identifié, dans le but d'acquérir les produits précisés dans sa demande, uniquement pour les fins de sa campagne de financement 2015-2016.

16-02-22-209 SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE DES CHEMINOTS–DES QUATRE-VENTS – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

ATTENDU le plan de déplacement préparé par le comité local de Saint-Octave-de-Métis du programme «À pied, à vélo, ville active»;

ATTENDU que l'école des Cheminots–des Quatre-Vents a participé activement à ce comité;

ATTENDU que, suite aux travaux du comité, certaines problématiques reliées aux déplacements sécuritaires des piétons dont les écoliers, ont été identifiées;

ATTENDU que, pour corriger ces problématiques, des améliorations devraient être apportées à la signalisation des secteurs aux abords de l'école, particulièrement à l'intersection du chemin Kempt et de la rue de l'Église étant donné la présence d'une pente descendante qui accélère les véhicules;

ATTENDU qu'une traverse piétonnière serait également souhaitée sur le chemin Kempt à l'intersection avec la rue de l'Église;

ATTENDU que le déneigement du trottoir le long du chemin Kempt au nord de la rue de l'Église est également problématique;

ATTENDU que les déplacements sécuritaires des élèves vers leur école est un enjeu important pour la Commission scolaire des Phares, sur tout son territoire mais notamment à Saint-Octave-de-Métis;

ATTENDU que la juridiction du chemin Kempt incombe au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'analyser de nouveau la situation du chemin Kempt dans le secteur de l'intersection avec la rue de l'Église à Saint-Octave-de-Métis afin de tenir compte des problématiques identifiées au plan de déplacements du comité «À pied, à vélo, ville active» et qui affectent le déplacement sécuritaire des élèves piétons vers l'école des Cheminots–des Quatre-Vents.

16-02-22-210 RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR L'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE – POUR CONSULTATION

ATTENDU la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares d'appliquer un principe d'autofinancement à l'organisation du service du transport du midi;

ATTENDU que la Commission scolaire peut réviser le tarif de ce service de façon à obtenir dans la mesure du possible un équilibre entre les revenus et les dépenses;

ATTENDU les résultats anticipés pour la présente année;

ATTENDU l'avis du comité consultatif du transport;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de soumettre à la consultation auprès du comité de parents le projet de révision de la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire* incluant la modification tarifaire proposée. Le retour de consultation est attendu pour le 17 mars 2016.

16-02-22-211 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2015-2016 ET ANALYSE DES ÉCARTS

ATTENDU la mise à jour du budget 2015-2016 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2014-2015 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1er juillet 2015;

ATTENDU la présentation de la mise à jour du budget 2015-2016 et de l'analyse des écarts au comité plénier;

Il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2015-2016, à titre de rapport d'étape.

Ces documents, codifiés sous les numéros F106-2a et F106-2b, sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

16-02-22-212 VOYAGE PÉDAGOGIQUE D'ÉLÈVES DU CFPMM – CHARENTE EN FRANCE

ATTENDU que la Commission scolaire s'est dotée d'un plan d'action en matière d'éducation internationale qui comporte les objectifs et moyens suivants :

- Développer le volet international;
- Attirer des étudiants internationaux en formation professionnelle;
- Développer et réaliser des projets de coopération et de développement international.

ATTENDU que les élèves développeront des compétences liées au programme de Production animale dans un contexte d'ouverture sur le monde;

ATTENDU que le financement de l'activité est assumé par les douze élèves participants, Éducation internationale et Les Offices jeunesse internationaux du Québec(LOJIQ) pour les élèves et deux accompagnateurs;

Il est proposé par Mme Lise Lévesque et résolu d'autoriser douze élèves ainsi que M. Roberto Parent et Mme Stéphanie Ross, enseignants du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis, à participer à cette activité pédagogique en France du 29 avril au 14 mai 2016.

16-02-22-213 VOYAGE PÉDAGOGIQUE D'ÉLÈVES DU CFPMM (AFFILIÉ AVEC L'ITA DE LA POCATIÈRE) – NOUVELLE-ÉCOSSE, NOUVEAU-BRUNSWICK ET ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

ATTENDU que la Commission scolaire s'est dotée d'un plan d'action en matière d'éducation internationale qui comporte les objectifs et moyens suivants :

- Développer le volet international;
- Attirer des étudiants internationaux en formation professionnelle;
- Développer et réaliser des projets de coopération et de développement international.

ATTENDU que les élèves développeront des compétences liées au programme de Production animale dans un contexte d'ouverture sur le monde;

ATTENDU que le financement de l'activité est assumé par les onze élèves participants et Éducation internationale pour les élèves et l'accompagnatrice;

Il est proposé par Mme Karène Langlois et résolu d'autoriser onze élèves ainsi que Mme Mylène Fournier, enseignante à l'ITA de La Pocatière, à participer à cette activité pédagogique en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard du 15 au 28 avril 2016.

16-02-22-214 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2016-2017, 2017-2018 ET 2018-2019 AMENDÉ – POUR CONSULTATION

ATTENDU les exigences de la *Loi sur l'instruction publique* pour le dépôt d'un plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements de la Commission scolaire 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;

ATTENDU les modifications proposées à la répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2016-2017 concernant le programme d'intervention individualisé à l'école Paul-Hubert;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter, pour fins de consultation, le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements de la Commission scolaire des Phares 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 amendé.

**16-02-22-215 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE –
FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE**

ATTENDU la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU la prévision de clientèle pour 2016-2017;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'instituer un comité d'analyse pour l'école de la Colombe, composé des personnes suivantes, conformément à l'article 7.1 de la *Politique de maintien ou de fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés* :

- La direction de l'établissement concerné;
- Deux parents membres du conseil d'établissement de l'établissement concerné;
- La direction générale;
- La direction des Services des ressources matérielles;
- La direction des Services éducatifs;
- La direction des Services des ressources financières;
- La direction des Services des ressources humaines;
- Un commissaire représentant le quartier scolaire visé;
- Un autre commissaire nommé par le conseil des commissaires;
- Un membre de la communauté nommé par la Municipalité;
- Un enseignant choisi par la Commission scolaire après consultation du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis.

Il est également résolu de nommer les commissaires suivants pour siéger sur le comité d'analyse :

- M. Mario Ross, commissaire de la circonscription no 3;
- M. André Trahan;
- M. Daniel Arsenault, substitut.

**16-02-22-216 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DU PORTAGE-DU
CLAIR-SOLEIL – FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE**

ATTENDU la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU la prévision de clientèle pour 2016-2017;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'instituer un comité d'analyse pour l'école du Portage-du Clair-Soleil, composé des personnes suivantes, conformément à l'article 7.1 de la *Politique de maintien ou de fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés* :

- La direction de l'établissement concerné;
- Deux parents membres du conseil d'établissement de l'établissement concerné;
- La direction générale;
- La direction des Services des ressources matérielles;
- La direction des Services éducatifs;
- La direction des Services des ressources financières;

- La direction des Services des ressources humaines;
- Un commissaire représentant le quartier scolaire visé;
- Un autre commissaire nommé par le conseil des commissaires;
- Un membre de la communauté nommé par la Municipalité;
- Un enseignant choisi par la Commission scolaire après consultation du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis.

Il est également résolu de nommer les commissaires suivants pour siéger sur le comité d'analyse :

- Mme Lise Lévesque, commissaire de la circonscription no 8;
- M. Alain Rioux;
- M. Daniel Arsenault, substitut.

16-02-22-217 ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE LAVOIE – FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE

ATTENDU la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU la prévision de clientèle pour 2016-2017;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu d'instituer un comité d'analyse pour l'école Lavoie, composé des personnes suivantes, conformément à l'article 7.1 de la *Politique de maintien ou de fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés* :

- La direction de l'établissement concerné;
- Deux parents membres du conseil d'établissement de l'établissement concerné;
- La direction générale;
- La direction des Services des ressources matérielles;
- La direction des Services éducatifs;
- La direction des Services des ressources financières;
- La direction des Services des ressources humaines;
- Un commissaire représentant le quartier scolaire visé;
- Un autre commissaire nommé par le conseil des commissaires;
- Un membre de la communauté nommé par la Municipalité;
- Un enseignant choisi par la Commission scolaire après consultation du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis.

Il est également résolu de nommer les commissaires suivants pour siéger sur le comité d'analyse :

- M André Trahan, commissaire de la circonscription no 1;
- M. Mario Ross;
- M. Daniel Arsenault, substitut.

16-02-22-218 HUIS CLOS

À 20 h 17, il est proposé par Mme Karène Langlois et résolu de continuer la séance à huis clos.

16-02-22-219 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 55, il est proposé par M. Mario Ross et résolu de siéger en séance publique.

16-02-22-220 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION

ATTENDU la demande de révision d'une décision relativement à la tarification pour le service de transport du midi dans le dossier J126-NJP-2016;

ATTENDU l'analyse effectuée conformément à la *Politique relative à la formulation d'une demande de révision d'une décision* ;

ATTENDU les recommandations du comité de révision qui s'appuient sur les motifs suivants :

- ❖ Considérant la *Politique d'admissibilité au transport scolaire*;
- ❖ Considérant que le service du transport du midi est un service pour lequel la commission scolaire n'est pas financée;
- ❖ Considérant que les motifs invoqués ne permettent pas de déroger à la *Politique d'admissibilité au transport scolaire*;
- ❖ Considérant que la Commission scolaire doit être équitable envers toute sa clientèle.

ATTENDU les échanges à huis clos ;

Il est proposé par M. Daniel Arsenault et résolu de rejeter la demande de révision de la décision et de maintenir la décision du directeur des Services des ressources matérielles, secteur du transport scolaire, qui est conforme à la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire*.

Il est également résolu d'appliquer la présente décision à compter du 29 février 2016 afin de faciliter la transition pour le réaménagement du transport pour le parent, le cas échéant.

16-02-22-221 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2015-2016 – MODIFICATION

ATTENDU les caractéristiques du territoire de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les résolutions # 15-06-29-392, 15-08-17-417 et 15-12-14-142;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU les discussions en comité plénier et à huis clos;

Il est proposé par Mme Marie-Claude Hamel et résolu :

- De modifier, à compter du 1er mars 2016, la structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative 2015-2016 comme suit :
 - de modifier le poste de direction adjointe (50 %) de l'école de l'Aquarelle pour en faire un poste à temps plein;
 - de muter madame Suzanne Lévesque au poste de directrice adjointe de l'école de l'Aquarelle à compter du 1^{er} mars 2016;
 - de nommer madame Hélène D'Amours directrice intérimaire des écoles Boijoli et de la Colombe à compter du 1^{er} mars jusqu'au plus tard le 30 juin 2016;
 - d'établir à 35 le nombre de postes de cadres d'établissement réguliers temps plein pour l'année 2015-2016;

Tel que présenté selon les paramètres suivants :

Services et établissements	Nombre de hors cadres et de cadres réguliers
Direction générale	
• Direction générale ¹	1
Direction générale adjointe	
• Direction générale adjointe ¹	1
Services éducatifs	
• Direction des Services éducatifs au secteur jeunes	1
• Direction adjointe	1
• Coordonnateur de services	1
Services des ressources financières	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Agents d'administration ²⁻³	2
Services des ressources humaines	
• Direction	1
• Direction adjointe et secrétaire général	1
• Conseiller en gestion du personnel	2
• Régisseur à la paie	1
• Agents d'administration (RH et paie)	2
Services des ressources informationnelles	
• Direction	1
• Coordonnateur de services	1
Services des ressources matérielles	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux opérations)	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux immeubles)	1
• Régisseur de services	1
• Régisseur du transport	1
• Régisseur adjoint du transport	1
CFRN-Formation professionnelle et CFP de Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Agent d'administration ²	0,5
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie	
• Direction	1
De l'Estran	
• Direction	1
Élisabeth-Turgeon	
• Direction	1
• Direction adjointe	1

Services et établissements	Nombre de hors cadres et de cadres réguliers
De l'Aquarelle	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
De Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque	
• Direction	1
Du Grand-Pavois	
• Direction	1
Boijoli et de la Colombe	
• Direction	0 (intérim jusqu'au 30 juin)
Des Sources	
• Direction	1
Du Havre–Saint-Rosaire	
• Direction	1
De la Rose-des-Vents	
• Direction	1
Des Merisiers	
• Direction	1
Des Beaux-Séjours	
• Direction	1
Du Rocher–D' Auteuil	
• Direction	1
Des Alizés	
• Direction	1
Norjoli	
• Direction	1
Des Cheminots	
• Direction	1
Des Hauts-Plateaux et du Portage	
• Direction	1
Du Mistral et CFA Mont-Joli–Mitis	
• Direction	1
• Directions adjointes	3
Paul-Hubert et Formation générale des adultes du CFRN	
• Direction	1
• Directions adjointes	5
• Gestionnaire administratif d'établissement ⁴	0,5
Saint-Jean et Langevin	
• Direction	1
• Directions adjointes	2
Formation continue et Service aux entreprises	
• Gestionnaire administratif d'établissement ⁴	0,5
Écoles primaires de la CS	
• Agent d'administration ³	0,5
TOTAL	59

1 Ces postes sont des postes de hors cadre

2 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux centres de formation professionnelle (50 %). Poste occupé par la même personne.

3 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux écoles primaires (50 %). Poste occupé par la même personne

4 Ce poste est affecté à l'école Paul-Hubert et à la FGA du CFRN (50 %) et à la Formation continue et Service aux entreprises (50%). Poste occupé par la même personne.

16-02-22-222 ORGANIGRAMME 2015-2016 – MODIFICATION

ATTENDU les résolutions # 15-08-17-417, 15-08-17-418, 15-12-14-142 et 15-12-14-143;

ATTENDU la résolution # 16-02-22-221;

Il est proposé par Mme Lise Lévesque et résolu d'adopter l'organigramme modifié 2015-2016 tel que présenté par la directrice générale et codifié sous le numéro A111 (15-16D).

L'organigramme de la Commission scolaire des Phares pour 2015-2016 est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

16-02-22-223 CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU la résolution no 15-12-14-145 concernant la nomination de Mme Madeleine Dugas au poste de directrice générale;

ATTENDU les discussions concernant les modalités du contrat d'engagement de la directrice générale tenues à huis clos;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares mandate M. Gaston Rioux, président, pour signer ce contrat de travail pour et au nom de la Commission scolaire.

16-02-22-224 CONTRAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

ATTENDU la résolution no 15-12-14-144 concernant la nomination de M. Jean-François Parent au poste de directeur général adjoint;

ATTENDU les discussions concernant les modalités du contrat d'engagement du directeur général adjoint tenues à huis clos;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares mandate M. Gaston Rioux, président, pour signer, avec la directrice générale, ce contrat de travail pour et au nom de la Commission scolaire.

INFORMATION

16-02-23-225 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En l'absence de la directrice générale, le président, M. Gaston Rioux, soumet le rapport d'activités de Mme Madeleine Dugas pour la période du 26 janvier au 22 février 2016.

16-02-22-226 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 25 janvier au 22 février 2016.

16-02-22-227 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est soumise.

16-02-22-228 SECONDE PÉRIODE DE QUESTION RÉSERVÉE AU PUBLIC

Au terme de la rencontre, le président, M. Gaston Rioux, invite à nouveau les personnes présentes à formuler, si désiré, de nouvelles questions.

Aucune question nouvelle n'est soumise.

16-02-22-229 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 03, il est proposé par Mme Karène Langlois et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETARIE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 22 février 2016

INDEX DES RÉOLUTIONS

16-02-22-196	MOT DU PRÉSIDENT
16-02-22-197	PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES
16-02-22-198	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
16-02-22-199	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
16-02-22-200	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
16-02-22-201	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2016 – APPROBATION ET SUIVIS
16-02-22-202	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL
16-02-22-203	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE
16-02-22-204	ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES – VÉRIFICATION PAR ÉCHANTILLONNAGE
16-02-22-205	CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS DE LA MESURE RÉFECTION ET TRANSFORMATION DES BÂTIMENTS (RTB) POUR 2016-2017 – ADOPTION
16-02-22-206	ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE DES JARDINS DE MONT-JOLI – PROTOCOLE DE VISIBILITÉ SALLE DE SPECTACLE RENÉ-DUPÉRÉ-DESJARDINS – PROLONGATION
16-02-22-207	CAMPAGNE DE FINANCEMENT À L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS – AUTORISATION
16-02-22-208	CAMPAGNE DE FINANCEMENT À L'ÉCOLE DES SOURCES – AUTORISATION
16-02-22-209	SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE DES CHEMINOTS-DES QUATRE-VENTS – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS
16-02-22-210	RÉVISION DE LA <i>POLITIQUE SUR L'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE</i> – POUR CONSULTATION
16-02-22-211	RÉVISION BUDGÉTAIRE 2015-2016 ET ANALYSE DES ÉCARTS
16-02-22-212	VOYAGE PÉDAGOGIQUE D'ÉLÈVES DU CFPMM – CHARENTE EN FRANCE
16-02-22-213	VOYAGE PÉDAGOGIQUE D'ÉLÈVES DU CFPMM (AFFILIÉ AVEC L'ITA DE LA POCATIÈRE) – NOUVELLE-ÉCOSSE, NOUVEAU-BRUNSWICK ET ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

16-02-22-214	PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2016-2017, 2017-2018 ET 2018-2019 AMENDÉ – POUR CONSULTATION
16-02-22-215	ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE – FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE
16-02-22-216	ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DU PORTAGE-DU CLAIR-SOLEIL – FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE
16-02-22-217	ANALYSE DU MAINTIEN OU DE LA FERMETURE DE L'ÉCOLE DE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES-LAVOIE – FORMATION D'UN COMITÉ D'ANALYSE
16-02-22-218	HUIS CLOS
16-02-22-219	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
16-02-22-220	DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION
16-02-22-221	STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE POUR 2015-2016 – MODIFICATION
16-02-22-222	ORGANIGRAMME 2015-2016 – MODIFICATION
16-02-22-223	CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
16-02-22-224	CONTRAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
	INFORMATION
16-02-22-225	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
16-02-22-226	RAPPORT DU PRÉSIDENT
16-02-22-227	QUESTIONS NOUVELLES
16-02-22-228	SECONDE PÉRIODE DE QUESTION RÉSERVÉE AU PUBLIC
16-02-22-229	LEVÉE DE LA SÉANCE